

I La représentation des Français établis hors de France



➔ *Assemblée des Français de l'Étranger : intervention de M. Bernard Kouchner, ministre des Affaires étrangères et européennes, à sa gauche M. Gérard Errera, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et européennes (quai d'Orsay, grande salle-à-manger).*

1 > La révision constitutionnelle

Comme il l'avait annoncé lors de la campagne qui a précédé son élection, le Président de la République a convaincu le Congrès d'étendre à l'Assemblée Nationale la représentation de nos compatriotes à l'étranger dans le cadre de la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008.

Cette mesure prônée depuis de nombreuses années par les représentants des Français établis hors de France, est naturellement bien accueillie par les Français expatriés représentés dans le cadre de l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE).

Depuis la révision constitutionnelle, le dernier alinéa de l'article 24 de la Constitution est ainsi libellé : « Les Français établis hors de France sont représentés à l'Assemblée Nationale et au Sénat ». Dans sa nouvelle rédaction, l'article 25 de la Constitution prévoit « qu'une Commission indépendante, dont la loi fixe la composition et les règles d'organisation et de fonctionnement, se prononce par un avis public sur les projets de texte et propositions de loi délimitant les circonscriptions pour l'élection des députés ou modifiant la répartition des sièges de députés ou de sénateurs ».

Deux premières lois d'application, l'une organique, l'autre ordinaire, ont été adoptées le 13 janvier 2009 après examen par le Conseil Constitutionnel. La loi n°2009-39 du 13 janvier 2009 relative à la commission prévue à l'article 25 de la Constitution et à l'élection des députés habilite le Gouvernement, par voie d'ordonnance, d'une part, à fixer le nombre total de députés élus par les Français établis hors de France et à délimiter leurs circonscriptions législatives et, d'autre part, à prendre les dispositions nécessaires à l'adaptation du droit électoral à la spécificité de l'élection des députés des Français de l'étranger.

La loi pose le principe du scrutin uninominal majoritaire à deux tours pour les députés de l'étranger, à l'image des dispositions législatives applicables aux députés en France et dans les DOM-TOM.

Un projet de loi de ratification de ces ordonnances devrait être présenté au Parlement d'ici la fin de l'année 2009.



➔ L'Assemblée Nationale, vue intérieure.

Photo : Antoine ARRAOU, Ministère des Affaires Étrangères et Européennes.

2 > Élections sénatoriales et élections à la caisse de sécurité sociale des français de l'étranger - septembre 2008

Le 22 septembre 2008, les membres de l'Assemblée des Français de l'étranger se sont réunis en exécution des arrêtés du 2 juin 2008 du Ministre des Affaires étrangères et européennes et du 16 juin 2008 du Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité en vue de renouveler le mandat des quinze administrateurs de la Caisse de Sécurité sociale des Français de l'étranger (CFE), représentant les assurés, et de leurs suppléants, ainsi que le mandat des trois administrateurs représentant l'Assemblée des Français de l'étranger (A.F.E.), élus en 2002.

Conformément aux dispositions contenues dans le livre VII, titre VI, chapitre VI du Code de la Sécurité Sociale ont été élus au scrutin de liste à la représentation proportionnelle selon la règle du plus fort reste :

Quinze administrateurs représentant les assurés, dont :

a / au titre des assurés actifs :

- Huit représentants des salariés :
M. Jean Donet, M Alain-Pierre Mignon,
M. Jean-Louis de Quelen, M. Thierry Consigny,
M. Charles Cavasino, Mme Anne-Marie Maculan,
Mme Isabelle Fres, Mme Annie Michel.
- Deux représentants des non-salariés :
M. Jean-Louis Mainguy, M. Didier Lachize.

b / au titre des assurés inactifs :

- Trois représentants des pensionnés :
M. Guy Savery, Mme Nicole Hirsch, Mme Michèle Mwenetombwe.
- Deux représentants des autres inactifs :
M. Karim Dendene, Mme Stéphanie Hericher.

Trois administrateurs représentant l'Assemblée des Français de l'étranger.

Ont été élus au Conseil d'administration de la Caisse en qualité de représentants de l'Assemblée des Français de l'étranger :

- Monsieur Jean-Pierre CANTEGRIT.
- Mme Christiane KAMMERMANN.
- Mme Monique MORALES.

Les élections sénatoriales

Dans le cadre du renouvellement triennal du Sénat, les membres élus de l'Assemblée des Français établis hors de France ont élu le 21 septembre 2008 quatre sénateurs représentant les Français établis hors de France :

- Monsieur Robert DEL PICCHIA
(Union pour un Mouvement Populaire).
- Monsieur André FERRAND
(Union pour un Mouvement Populaire).
- Monsieur Christophe-André FRASSA
(Union pour un Mouvement Populaire).
- Madame Claudine LEPAGE
(Parti Socialiste).



Caisse des Français de l'Étranger
La Sécurité sociale des expatriés

3 > Les sessions de l'AFE, les événements marquants et les perspectives 2009

3.A | Les sessions de l'AFE

| Neuvième session plénière (22 au 27 septembre 2008)

La session a été ouverte par le Ministre, président de l'Assemblée, qui a pu ainsi féliciter les sénateurs élus ou réélus par les conseillers la veille et évoquer le sujet de la création de sièges de députés représentant les Français établis hors de France.

Alors qu'en 2007, il avait évoqué devant l'assemblée de grands projets, il a tenu à dresser un bilan de l'action de ce ministère au service des Français de l'étranger et de préciser, les contours de ses ambitions :

→ La sécurité des Français à l'étranger

La sécurité a constitué une priorité du ministère des Affaires étrangères et européennes au cours des douze derniers mois. Le nouveau Centre de Crise inauguré au sein de ce ministère est en ordre de marche depuis le 1^{er} juillet 2008. Il représente désormais un instrument efficace de gestion des crises semblable à ceux que détiennent depuis longtemps nos principaux partenaires.

→ L'accompagnement de la scolarisation des enfants français à l'étranger

Autre priorité de l'action du ministère, à travers le soutien au réseau des établissements français qui participe de la diplomatie d'influence de notre pays. Lors de la dernière rentrée des classes, les 452 établissements qui forment ce réseau ont accueilli plus de 165 000 élèves dont 78 000 jeunes français. M. Kouchner a rappelé que dès 2007, le Président de la République a marqué sa volonté de faciliter la scolarisation par la prise en charge par la collectivité nationale des frais de scolarité des élèves français, pour les classes du second cycle du lycée; l'amélioration des bourses scolaires pour les élèves des classes de collège et les écoles primaires et l'extension du réseau de l'enseignement français à l'étranger. Soulignant son attachement à la philosophie même du système d'enseignement qui permet à la fois de scolariser les jeunes Français et d'accueillir les enfants étrangers, le ministre a fait part

de ses préoccupations quant au financement sur le long terme de cette réforme. Saluant les travaux de la commission sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger, il a invité les membres de l'AFE à participer aux États Généraux de l'enseignement français à l'étranger du 2 octobre 2008.

→ 22 septembre 2008, ouverture de la session de l'Assemblée des Français de l'étranger par M. Bernard Kouchner, Ministre des affaires étrangères et européennes au Palais des Affaires étrangères



→ La poursuite de l'amélioration de la qualité des services rendus aux ressortissants français à l'étranger

Il a évoqué l'adaptation indispensable du réseau consulaire à l'étranger à la répartition et aux besoins de nos compatriotes expatriés et de leurs familles et aux progrès de la citoyenneté européenne. L'amélioration du service public offert à nos compatriotes à l'étranger passe aussi par une modernisation des outils de gestion.

→ Les priorités consulaires de la présidence française de l'Union européenne

Ces priorités s'articulent autour de quatre grands axes : la mise en commun de nos moyens consulaires avec nos partenaires européens ; l'intégration de l'activité consulaire en Europe ; la création d'un réseau européen de formation consulaire qui permettra l'émergence d'une véritable culture consulaire européenne, et la sécurité de nos concitoyens européens en dehors de l'Union européenne au travers de l'État pilote qui coordonne la protection des ressortissants européens.

Axes principaux des travaux et débats de l'assemblée

M. Alain CATTÀ a présenté à l'assemblée le rapport 2008 de sa direction. L'assemblée a reçu en séance plénière Mme Anne-Marie IDRAC, Secrétaire d'État au Commerce extérieur, qui a pu détailler les priorités de son action. M. Jean-Paul LE DIVENAH, Directeur de Cabinet de Madame Valérie LETARD, Secrétaire d'État chargée de la solidarité auprès du Ministre du Travail, des Relations sociales, de la famille et de la solidarité, a pu également s'exprimer devant l'assemblée.

→ Les travaux des commissions :

La commission de l'Union européenne a rencontré des représentants du Comité de Présidence du Conseil général des Italiens à l'Étranger avec qui elle entend nouer une relation suivie. La commission a également auditionné des responsables de la mise en œuvre du dispositif « SOLVIT » de résolution de problèmes en ligne concernant l'application de la législation du marché intérieur ainsi que d'un réseau des instances d'information et de conseil sur les questions transfrontalières.

La commission des Affaires sociales s'est penchée en particulier sur les actualités de la Caisse de Sécurité sociale des Français de l'étranger, le programme 151, le Fonds d'action sociale et l'enfance en détresse. Elle a auditionné des représentants de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse sur le thème de l'affiliation à l'assurance vieillesse volontaire deux ans après le départ en expatriation.

Elle a également abordé les questions des retraites africaines impayées et des démarches spécifiques engagées par la DFAE en liaison avec la Direction de la Sécurité Sociale. Comme à son

habitude, elle a reçu les représentants de la DFAE compétents pour faire le point sur les conventions de Sécurité Sociale.

La commission des affaires culturelles et de l'enseignement a reçu Mme Anne-Marie DESCOTES, nouvellement nommée à la tête de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger qui a pu être auditionnée sur les moyens et l'avenir de l'AEFE ainsi que la campagne boursière 2008-2009. M. Yves AUBIN de la MESSUZIERE a pu présenter ses travaux sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger.

Dans le domaine de l'audiovisuel, Mme Marie-Christine SARAGOSSE, directrice générale de TV 5 Monde a pu présenter la place et le rôle de la chaîne dans le nouveau positionnement de l'audiovisuel extérieur de la France. M. Philippe CAYLA, Président d'Euronews, a été interrogé sur ses projets à la tête de la chaîne.

La commission des Finances et des Affaires économiques a entendu M. Jean ARTHUIS, Président de la Commission des Finances du Sénat et M. Alain CATTÀ, Directeur des Français à l'étranger et des Étrangers en France, responsable du programme 151. Elle s'est également intéressée au dispositif d'appui au Commerce Extérieur et à la mise en œuvre de la convention DGTP-EUBIFRANCE-UCCIFE-AFCCI.

La commission des Lois et Règlements a travaillé essentiellement sur des textes liés à la représentation politique des Français de l'étranger : les conséquences de la réforme constitutionnelle avec un point sur la création des députés des Français de l'étranger, le projet de nouveau règlement intérieur et les avant-projets de textes adoptés lors de la 8ème session (modification de la loi n° 82-471 et du décret n° 84-252). Elle a aussi entendu un représentant de la DFAE pour recevoir une information sur la modernisation du dispositif d'adoption internationale.

La commission temporaire de la Participation électorale des Français établis hors de France a procédé à la révision de son rapport final qui a été soumis et adopté en séance plénière. Ses propositions visent à faciliter l'exercice du droit de vote et à conforter le rôle de l'AFE.

La commission temporaire de la Sécurité des Français à l'étranger a travaillé sur la sécurité des français de l'étranger dans le programme 151 et sur les démarches auprès des assurances pour l'indemnisation des pertes de biens à l'étranger.

| Réunion du Bureau (19 et 20 décembre 2008)

L'assemblée a reçu M. Pascal JOLY, Directeur-adjoint de Cabinet de M. Alain MARLEIX, Secrétaire d'État à l'Intérieur et aux collectivités territoriales, et M. Hervé FABRE-AUBRESPY, Conseiller d'État, Conseiller pour la législation électorale au Cabinet du Premier ministre. Leur intervention a porté sur les députés représentant les Français établis hors de France. Une représentante de la Direction de la coopération européenne du MAEE a pu dresser un premier bilan très positif de la Présidence française de l'Union européenne. La réunion a été également l'occasion de faire un retour sur le succès de la Première journée des Européens établis hors de leur pays d'origine du 30 septembre 2008.

Le Bureau a adopté le nouveau règlement intérieur de l'Assemblée pour approbation par le Ministre des Affaires étrangères et européennes.

| Dixième session plénière (2 au 7 mars 2008)

Axes principaux des travaux et débats de l'assemblée

Le secrétaire d'État à l'Intérieur et aux Collectivités territoriales, M. Alain MARLEIX, est intervenu le 6 mars au sujet de la réforme en cours relative à l'élection, à partir de 2012, des députés représentant les Français établis hors de France. Il a confirmé que ces élus de la Nation seront, comme leurs collègues de métropole et d'outre-mer, élus au scrutin uninominal majoritaire à deux tours. Le secrétaire d'État a souligné la nécessité d'adapter l'organisation de ce scrutin aux réalités de l'étranger. En particulier, il s'est entretenu avec l'assemblée des conditions permettant une large participation à ces élections.



➔ M. Alain MARLEIX

Le dispositif de vote par Internet mis en place par le Ministère des Affaires étrangères et européennes pour l'élection des conseillers ainsi que les spots de la campagne officielle diffusés sur RFI et TV5 ont fait l'objet d'une démonstration devant l'assemblée.

Les commissions ont finalisé et présenté leur rapport annuel.

La commission de l'Union européenne a auditionné Mme Françoise ROGER, Directrice des Affaires juridiques du Centre des liaisons européennes et Internationales de Sécurité Sociale, sur le thème des retraites dans l'espace économique européen. La commission s'est déplacée au Sénat pour rencontrer M. Hubert HAENEL, président de la commission des Affaires européennes du Sénat. Il a été également question des modalités de vote des Français de l'étranger au Parlement européen et du suivi de la déclaration adoptée à l'issue de la première journée des Européens établis hors de leur pays d'origine, du 30 septembre 2008.

La commission des Affaires sociales a fait un point sur les thèmes abordés en septembre, notamment sur les retraites, la Caisse des Français de l'étranger et la situation du fonds d'action sociale du MAEE. Ses membres ont de plus réfléchi sur la couverture sociale des Français expatriés à leur retour en France, la situation des

femmes et enfants en détresse et les comités consulaires pour l'emploi et la formation professionnelle.

La commission des affaires culturelles et de l'enseignement s'est intéressée à Culture-France et la nouvelle donne concernant le réseau culturel de la France à l'étranger. Elle a à nouveau entendu Mme Anne-Marie DESCOTES pour un point de situation de l'élaboration du plan de développement de l'enseignement français à l'étranger demandé par le Président de la République. Elle a été interrogée également sur le statut des enseignants français dans les établissements scolaires étrangers, le Programme FLAM et la question de son transfert à l'AEFE ainsi que la campagne boursière et la prise en charge des frais de scolarité dans les lycées.

La commission a effectué un déplacement dans les locaux parisiens de Canal France International.

La commission des Finances et des Affaires économiques a entendu M. Jean-Michel SEVERINO, Directeur Général de l'Agence Française de Développement. Il s'est exprimé sur les missions de l'AFD dans un contexte de crise, l'évolution des aides projets et ses relations avec les entreprises françaises. Le sénateur Adrien GOUTEYRON, membre de la Commission des finances, du contrôle budgétaire et des comptes économiques de la Nation a présenté l'analyse de sa commission sur le programme 151. Par la sous-direction des conventions et de l'entraide judiciaire de la DFAE, la commission des finances a été informée des deniers développements en matière de conventions fiscales. Elle a par ailleurs rendu un avis favorable à un projet de modification du décret 2000-1159 du 30 novembre 2000 permettant de développer les possibilités d'emplois des Volontaires Civil Internationaux.

La commission des Lois et Règlements a concentré ses travaux sur les élections à l'AFE de juin 2009. Mme Odile SOUPISON, Directrice adjointe, invitée par la commission a notamment évoqué le calendrier des élections, le guide du candidat et son opposabilité, les procédures électorales, les contentieux électoraux et le vote par Internet.

Dans un autre domaine, la sous direction de l'administration des Français à l'étranger a présenté le passeport biométrique et a évoqué la fin de la territorialité et les perspectives d'avenir. La commission a souhaité à nouveau recevoir M. Hervé FABRE-AUBRESPY au sujet du dossier des députés des Français de l'étranger.

La commission temporaire de la Sécurité des Français à l'étranger, a soumis à l'assemblée, son rapport final. La commission a concentré ses travaux sur les risques politiques, sanitaires, industriels, la criminalité et les accidents qui peuvent affecter les Français établis hors de France, en particulier dans des régions instables. La commission s'est attachée à étudier les acteurs et les structures de notre politique de sécurité, les moyens à déployer dans la prévention et la gestion des crises. Ce rapport aborde également l'accompagnement des Français dans la phase post-crise. La commission a demandé à ce que sa mission soit prolongée.

| Réunion du Bureau de l'Assemblée et journée de formation au service de l'état civil à Nantes (14 et 15 et mai 2008)

La veille de la réunion du bureau, un groupe de trente-cinq conseillers a pu participer à une journée d'information organisée par le service de l'état civil du MAEE à Nantes. Des tables rondes se sont tenues sur les thèmes suivants : les procédures encadrant la célébration du mariage à l'étranger, l'état civil européen et la commission internationale de l'état civil et enfin, la modernisation et la simplification des démarches administratives auprès des consulats.

À la réunion du bureau, un point technique sur les élections de juin a été présenté par la Direction des Français à l'étranger, notamment sur la mise en place du vote électronique.

Deux interventions ont permis de présenter aux conseillers la réforme du Ministère des Affaires étrangères et européennes issue de la mise en œuvre des recommandations du livre Blanc et de la révision générale des politiques publiques. M. Jean-Loup KUHN-DELFORGE, secrétaire général adjoint du MAEE, en a présenté le nouvel organigramme. M. Philippe MEUNIER, adjoint du Directeur général de la Mondialisation et des partenariats, a présenté ce nouveau pôle du ministère qui a pour ambition de replacer ce dernier au cœur de l'action extérieure de l'État.

3.B | Première rencontre des Européens en mouvement – 30 septembre 2008

La journée organisée dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne par M. Jean-Pierre VILLAESCUSA, Président de la Commission de l'Union Européenne de l'AFE, Mme Anne MONSEU-DUCARME, Rapporteur à cette même commission et le Secrétariat Général de l'AFE, a réuni les délégations des associations représentant les Européens établis hors de leur pays d'origine. Sur les 27 États membres de l'Union européenne, 24 pays étaient représentés.

Ouverte par le Ministre des Affaires étrangères et européennes, M. Bernard KOUCHNER, les participants ont été conviés à débattre sur deux tables rondes.

La première ayant pour thème « Mieux vivre l'Europe de la justice et de l'administration » regroupait l'intervention de M. Alain LAMASSOURE, ancien Ministre, Député européen, chargé de mission européenne par le Président de la République ainsi que de M. Gérard DEPRez, Ministre d'État de Belgique, Président de la Commission libertés civiles, justice et affaires intérieures du Parlement européen.

La seconde « Mieux protéger le citoyen européen » était centrée sur trois intervenants : M. Hubert HAENEL, Président de la délégation de l'Union européenne au Sénat, Mme Rodi KARATSA TSAGARPOULOU, Première Vice-Présidente du Parlement européen et Mme Catherine LALUMIERE, ancien Ministre, ancien Secrétaire d'État aux affaires européennes et directrice de la Maison de l'Europe.

M. Xavier BERTRAND, Ministre du travail, des relations sociales, de la famille et de la solidarité, est également intervenu sur le thème « Pour une Europe sociale ».



M. Jacques BARROT, Commissaire européen, Vice-Président de la commission européenne, responsable pour les compétences justice, liberté et sécurité, a clôturé les travaux de cette journée qui a donné lieu à la signature d'une déclaration nommée « déclaration de Paris » adoptée à l'unanimité par les participants.

3.C | Élection des conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger - 7 juin 2009

Le 7 juin 2009, les Français résidant dans les zones Afrique et Amérique ont été appelés à élire les conseillers qui les représenteront pour 6 ans à l'Assemblée des Français de l'étranger.

Afin de participer à cette élection, les électeurs devaient être inscrits sur les listes électorales consulaires. Comme dans les communes de France, la clôture des listes électorales a eu lieu le 31 décembre 2008. Afin de s'assurer qu'ils étaient bien inscrits sur ces listes, les Français résidant hors de France pouvaient contacter directement leur consulat ou se connecter, grâce à leur numéro d'identification consulaire (NUMIC), sur le Guichet d'Administration Electronique GAEL, espace sécurisé qui leur est réservé.

Il y avait 190 674 électeurs inscrits dans la zone Amérique et 148 709 dans la zone Afrique, soit 339 503 électeurs concernés par le renouvellement 2009 sur un total de 954 074 dans le monde. Afin de faciliter l'exercice du droit de vote des Français à l'étranger, trois modalités de vote étaient prévues.

Il était ainsi possible de voter :

- **soit à l'urne le 7 juin dans l'un des 147 bureaux de vote ouverts à l'étranger ;**
- **soit par correspondance dès réception du matériel de vote, le matériel de vote ayant été cette année envoyé à tous les électeurs ;**
- **soit par Internet du 20 mai au 4 juin en se connectant sur www.AFE2009.fr**

Dans les médias francophones (Radio France Internationale, TV5 Monde) dont la diffusion couvre l'ensemble des zones concernées, la Direction des Français à l'étranger et de l'administration consulaire a mené plusieurs campagnes de communication pour informer les communautés françaises expatriées. Il leur a été rappelé l'importance de l'inscription sur les listes électorales consulaires avant leur clôture et les trois modalités de vote qui leur étaient offertes cette année.

Le secrétariat général de l'AFE a imprimé cent mille dépliants distribués aux communautés françaises expatriées par les consulats pour sensibiliser les Français de l'étranger au rôle de leur assemblée.

En Amérique, 32 sièges étaient à pourvoir dans 11 circonscriptions et en Afrique 47 sièges dans 16 circonscriptions. Dans les 9 circonscriptions à scrutin majoritaire (1 ou 2 sièges à pourvoir), 56 candidats se sont présentés. Dans les 18 circonscriptions à scrutin proportionnel (3 sièges ou plus), ce sont plus de 80 listes qui ont été déposées.

Afrique	47 sièges	23 réélus	24 nouveaux élus
Amérique	32 sièges	16 réélus	16 nouveaux élus
ZONE A	79 sièges	39 réélus	40 nouveaux élus



On note une progression sensible du nombre de candidates élues : 31 femmes pour 48 hommes en 2009 contre 24 femmes pour 52 hommes en 2003.

Le nombre de votants a été de 69 381, en hausse sensible par rapport au dernier scrutin de la série A (54 996 en 2003), soit un taux de participation global de 20,44 %, légèrement inférieur à 2003 (22,65 %).

Le vote par Internet a représenté près de 9 % du nombre de votants.

Taux de participation par zone :

Afrique	25,49 %	(27,54 % en 2003)
Amérique	16,58 %	(17,77 % en 2003)

Le prochain renouvellement des zones Europe et Asie aura lieu en 2012.

Nombre de sièges concernés par le renouvellement du 7 juin 2009 dans les circonscriptions électorales AFE de la zone A (Amérique-Afrique).

Décret n° 2005-552 du 24 mai 2005 portant application de la loi n° 2004-805 du 9 août 2004 tendant à modifier la loi n° 82-471 du 7 juin 1982 relative au Conseil supérieur des Français de l'étranger.

Circonscriptions électorales d'AMÉRIQUE		Chefs-lieux de circonscription	Nombre de sièges à pourvoir
Mode de scrutin : majoritaire (sièges à pourvoir : 1 ou 2)			
États-Unis	Deuxième circonscription : circonscription consulaire de Chicago	Chicago	1
	Troisième circonscription : circonscriptions consulaires de Houston, La Nouvelle-Orléans	Houston	1
Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Cuba, République dominicaine, Dominique, Grenade, Haïti, Jamaïque, Saint-Christophe-et-Niévès, Sainte-Lucie, Saint Vincent et les Grenadine, Trinité-et-Tobago		Port-au-Prince	1
Mode de scrutin : représentation proportionnelle (sièges à pourvoir : 3 ou plus)			
Canada	Première circonscription : circonscriptions consulaires de Toronto et Vancouver	Toronto	3
	Deuxième circonscription : circonscriptions consulaires de Moncton et Halifax, Montréal, Québec	Montréal	5
États-Unis	Première circonscription : circonscriptions consulaires d'Atlanta, Boston, Miami, New York, Washington	Washington	5
	Quatrième circonscription : circonscriptions consulaires de Los Angeles, San Francisco	San Francisco	4
Brésil, Guyana, Suriname		Brasilia	3
Argentine, Chili, Paraguay, Uruguay		Buenos Aires	3
Bolivie, Colombie, Equateur, Pérou, Venezuela		Caracas	3
Belize, Costa Rica, Guatemala, Honduras, Mexique, Nicaragua, Panama, Salvador		Mexico	3
Circonscriptions électorales d'AFRIQUE		Chefs-lieux de circonscription	Nombre de sièges à pourvoir
Mode de scrutin : majoritaire (sièges à pourvoir : 1 ou 2)			
Afrique du Sud, Botswana, Lesotho, Malawi, Mozambique, Namibie, Swaziland, Zambie, Zimbabwe		Johannesbourg	1
Egypte, Soudan		Le Caire	2
Djibouti, Erythrée, Ethiopie, Somalie		Djibouti	2
Burundi, Kenya, Ouganda, Rwanda, Tanzanie		Nairobi	2
Mauritanie		Nouakchott	1
Bénin, Ghana, Nigeria, Togo		Lomé	2
Mode de scrutin : représentation proportionnelle (sièges à pourvoir : 3 ou plus)			
Algérie		Alger	4
Maroc		Rabat	5
Libye, Tunisie		Tunis	3
Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles		Tananarive	4
Cameroun, République centrafricaine, Tchad		Yaoundé	4
Cap-Vert, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Sénégal, Sierra Leone		Dakar	4
Burkina, Mali, Niger		Bamako	3
Côte d'Ivoire, Liberia		Abidjan	4
Gabon, Guinée équatoriale, Sao-Tomé et Principe		Libreville	3
Angola, Congo, République démocratique du Congo		Brazzaville	3

Données statistiques sur les élections à l'AFE

	Nombre d'inscrits		Nombre de circonscriptions	Nombres de listes	Nombre de candidats	Nombre de votants			Taux de participation		Suffrages exprimés	
	Registre	LEC (dont inscriptions judiciaires)				TOTAL	Vote à l'urne	Vote par correspondance	Vote électronique	TOTAL		Vote électronique ⁽¹⁾
1997												
Amérique	170 473	115 061	9	28		22 619					21 850	
Afrique	114 042	96 283	15	43		27 749					27 214	
TOTAL	284 515	211 344	24	71		50 368	27 838	22 530	néant		49 064	24,08 %
2000												
Europe	525 282	324 905	17									
Asie et Levant	125 928	76 896	8									
TOTAL	651 210	401 801	25			76 209	18 556	57 653	néant			18,97 %
2003												
Amérique	238 175	147 516	9	32		26 214	7 822	13 038	5 354 ⁽²⁾		25 413	17,77 %
Afrique	189 867	104 528	15	47		28 782	17 766	11 016	-		28 136	27,54 %
TOTAL	428 042	252 044	24	70		54 996	25 588	24 054	5 354		53 549	22,65 %
2006												
Europe	698 026	389 222	17	56	521	55 938	5 326	41 953 ⁽³⁾	8 659		54 425	14,37 %
Asie et Levant	185 064	136 497	8	31	227	18 695	9 900	7 261 ⁽³⁾	1 534		18 501	13,88 %
TOTAL	883 090	525 719	25	87	748	74 633	15 226	49 214	10 193		72 926	14,19 %
2009												
Amérique	273 131	190 718	11	45	392	31 586	8 171	20 129	3 682		29 029	16,56 %
Afrique	219 449	148 807	16	59	488	37 928	13 083	22 506	2 337		38 798	25,49 %
TOTAL	492 580	339 525	27	104	880	69 514	21 254	42 635	6 019		67 827	20,47 %

(1) Taux de participation par rapport au nombre de votants par voie électronique (2) Pour l'élection de juin 2003, seuls 10 postes situés aux USA ont organisé le vote électronique Evaluation faite d'après les intentions de vote par correspondance dans 18 postes représentatifs (rapport général sur l'élection, DFAE, 2006)

3.D | La troisième journée des Français à l'étranger - 5 septembre 2009

L'AFE participera le samedi 5 septembre 2009 à l'organisation de la troisième journée des Français à l'étranger au Sénat autour du thème Le Sénat, relais de la France dans le monde.

Comme lors des deux premières éditions, cette journée « portes ouvertes » consacrée à l'expatriation, a pour objet de donner aux candidats au départ toutes les informations nécessaires pour réussir leur future expatriation, et rendre hommage aux quelque 2 millions de Français établis hors de France.

Une trentaine d'institutions et d'associations présenteront leur activité à l'international, répondront aux questions du public et, pour certains, proposeront des opportunités de VIE.

Le point culminant de cette journée sera la séance télévisée dans l'hémicycle, en direct sur Public Sénat.

Sous la présidence de M. Gérard Larcher, Président du Sénat, l'émission de télévision animée par Sonia Mabrouk et Emmanuel Kessler donnera la parole aux sénateurs représentant les Français établis hors de France, à partir de six témoignages de Français de l'étranger, sous forme de portraits vidéos.

L'émission comportera également des reportages sur la représentation institutionnelle, parlementaire et au sein de l'Assemblée des Français de l'étranger, des Français établis hors de France.

Plus de 3 000 visiteurs sont attendus auprès des stands tenus par l'AFE, le Ministère des affaires étrangères et européennes (DFAE, AEFÉ), des entreprises et des medias.

Trois tables rondes réuniront le public autour de professionnels du monde de l'expatriation. Une table ronde donnera des conseils pratiques aux futurs expatriés : démarches administratives, couverture sociale, formalités fiscales, scolarité des enfants, filières de recherche d'emploi. Les deux autres tables rondes seront consacrées aux canaux de l'implantation économique en dehors de la France, et aux métiers du service public à l'étranger.

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

LE SENAT LA FRANCE LE MONDE

3^e Journée des Français de l'étranger
Samedi 5 septembre 2009 de 10h00 à 18h30

Sénat - 15, rue de Vaugouard 75006 Paris
Métro Odéon / RER B Luxembourg / Bus 58/184/89 / Pour plus d'informations sur cette journée : www.expatries.senat.fr

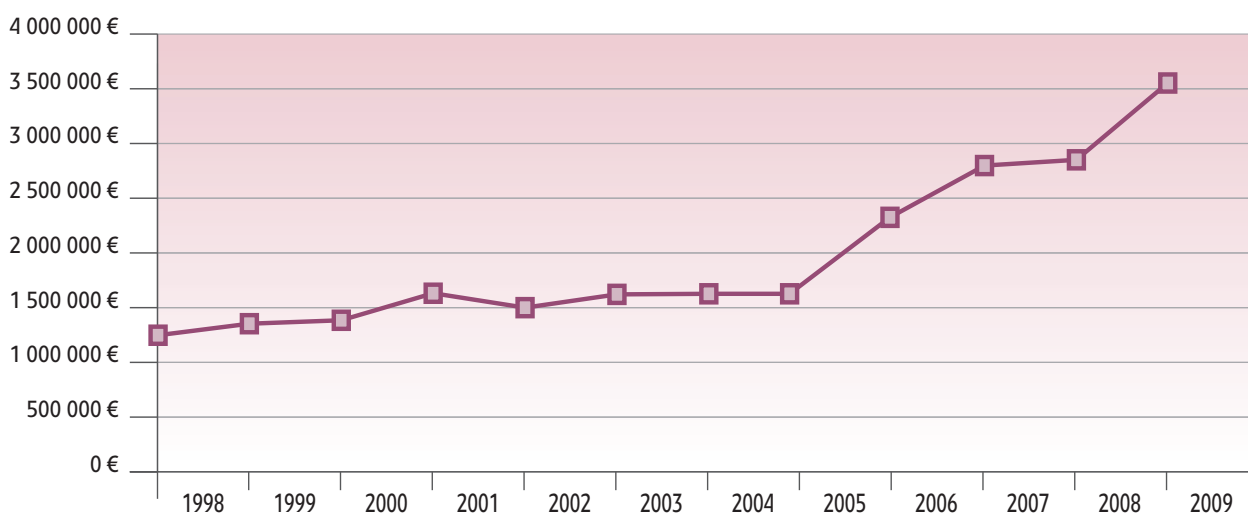
Logos: PUBLIC SENAT, LA TRÉSORERIE, COMMERCE, QUESTIONS.COM, rfi, TV5MONDE, BFM MADRID, Sénat, AFE, DFAE, AEFÉ, Ministère des affaires étrangères et européennes, Expatriation, Studyrama.com, and others.

4 > Le budget de l'AFE



Le montant des crédits alloués en 2008 à l'Assemblée des Français de l'étranger (AFE) était de 3 348 000 € en loi de finances initiale. Il a été abondé pour faire face aux surcoût des réunions de l'assemblée en raison de la nécessité de location d'espaces de congrès. La dotation finale s'élève ainsi à 3 410 120 €.

➔ Évolution des crédits (1998 - 2009)



Après arrêt des comptes, l'exécution du budget 2008 s'établit comme suit :

- ① Indemnités (forfaitaires semestrielles et mensuelles) : 3 105 921 €
- ② Coût des réunions de l'Assemblée : 189 097 €
(Assemblées plénières mars et septembre, bureau juin, élections sénatoriales)
- ③ Dépenses de fonctionnement (dont assurance des membres) : 63 691 €
- ④ Avance contractuelle location locaux 2009 : 40 000 €
- ⑤ Factures 2007 réglées en 2008 : 7 291 €

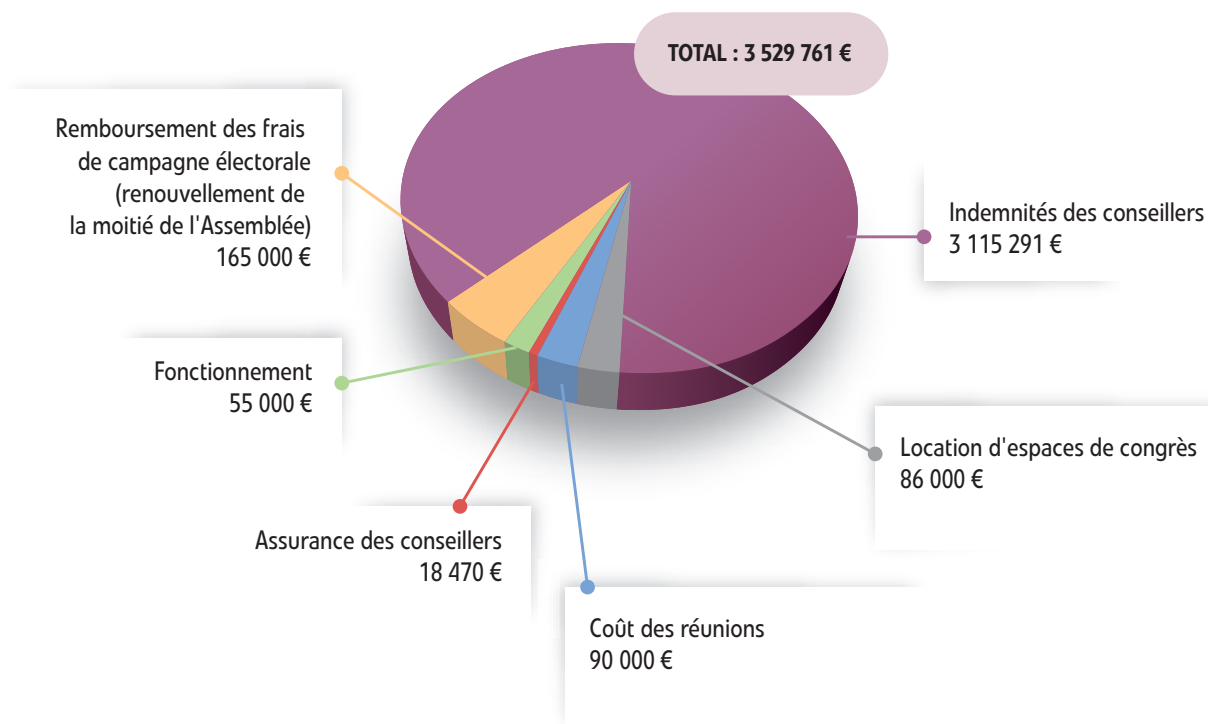
Total général des dépenses 2008 : 3 406 000 €
Solde : 4 119 €

➔ Bilan comparatif 2007/2008

	2007	2008
Indemnités forfaitaires semestrielles et mensuelles	3 115 291 €	3 105 921 €
Coût des réunions de l'Assemblée	93 021 €	189 097 €
Avance contractuelle location locaux 2009	0 €	40 000 €
Dépenses de fonctionnement	62 397 €	63 691 €
Factures de l'année n-1 réglées à l'année n.	10 601 €	7 291 €

| Prévisions 2009

Les prévisions de dépenses sont les suivantes :



Rappel : Mis à part le remboursement des frais de campagne, ce budget ne comprend pas les dépenses liées à l'organisation des élections à l'AFE de juin 2009.

5 > Les mouvements au sein du secrétariat général de l'AFE



▶ **M. Denis FRANÇOIS**
Secrétaire général,
a succédé en janvier 2009
à M. Alain BRICARD



▶ **M. François COURANT**
Secrétaire général adjoint



▶ **Mme Stéphanie ROUVILLE**
Secrétaire générale adjointe,
a succédé au 1^{er} septembre 2009
à M. François COURANT



▶ **Mlle Clarisse LEVASSEUR**



▶ **Mme Martine RUSSET**
a succédé au 1^{er} juillet 2009
à Mlle Clarisse LEVASSEUR